

PHILIPPEVILLE

exemplaire client-banque



Numéro de colis	U.V.	Numéro d'archivage 05041QYCC /M 004
	041970	Date 12/12/2023

MONSIEUR Goblet Christian
 RUE DES QUAIRES 19
 5650 WALCOURT

Référence : 05041QYCCM004 / CO23030000399518

14:43:50

Souscription titre de créance sur dossier-titres 056-3555213-54 au nom de MONSIEUR ET MADAME Goblet Christian Grimard Française

La transaction doit être signée avant le 15/12/2023 23:59:59. La transaction n'est exécutée qu'une fois signée par le client. Les données sont celles du moment de l'encodage au 12/12/2023 14:43:50. Elles peuvent changer en fonction des conditions du marché.

Emission	:	Belfius Financing Company (LU) Callable 12/2027 BE6347915413
Devise	:	EUR
Coupon	:	27/12/2024
Nominal	:	32.000,00 EUR
Date d'échéance	:	27/12/2027
Taux	:	3,7 %
Prix	:	100%

L'émetteur peut rembourser cette émission de manière anticipée de sa propre initiative selon la documentation de l'émission.

Aperçu décompte

Montant principal	32.000,00 EUR
Montant net en EUR	32.000,00 EUR

A régler en EUR par débit du BE42 0637 7304 3454 au nom de MONSIEUR ET MADAME Goblet Christian Grimard Française.

Sous réserve de contrôle et d'exécution.

Service d'investissement fourni

Conseil en investissement

Nous vous avons conseillé cette opération en tenant compte de votre situation personnelle durant un entretien préalable pendant lequel nous vous avons remis un conseil en investissement ayant pour référence 000008313312943.

Vous y retrouverez les raisons qui nous ont amenés à conclure que cette opération est en adéquation avec votre situation personnelle.

Vous déclarez que vous avez reçu avant cette transaction les documents suivants :

- Le conseil en investissement
- La fiche produit
- La simulation de coût personnalisée

IP = a. de court.

Agent-mandataire, agent lié et sous-agent d'assurances de Belfius Banque SA : AGENT DE BANQUE ET D'ASSURANCES ENTRE SAMBRE ET MEUSE SCOMM - RPM DINANT, 0461.504.521
- FSMA n° 043579 cA-cB

PHILIPPEVILLE

exemplaire client-banque



Numéro de colis

U.V.

Numéro d'archivage

05041QYCC /M 004

041970

Date 12/12/2023

MONSIEUR Goblet Christian
RUE DES QUAIRES 19
5650 WALCOURT

Référence : 05041QYCCM004 / CO23030000399518

14:43:50

• Traitement des données à caractère personnel

La Banque, les autres entités du groupe Belfius et les sociétés avec lesquelles la Banque est liée contractuellement dans le cadre de ses activités, traitent les données à caractère personnel du Client, conformément aux dispositions de la Charte Belfius sur la protection de la vie privée.

• Le(s) soussigné(s) confirme(nt) avoir reçu les règlements et conditions générales ci-après, les avoir lus et les accepter :

- Le Règlement général des opérations

- La Charte Vie Privée

Si l'opération est réalisée via automate, le règlement de la carte utilisée (carte de débit, Belfius Cash Card ou Access Card) s'applique à l'opération.

Pour Belfius Banque, la SComm

HONDEKIJN

MARIANNE

Signature

Nom + prénom

MONSIEUR Goblet Christian

5650 WALCOURT

Signature

Belfius Financing Company (LU)

Callable 12/2027



note structuré en EUR

ISIN: BE6347915413

Publicité – décembre 2023

Vous êtes à la recherche d'un investissement:

■ qui donne droit à un remboursement de 100% du capital investi à l'échéance finale

■ qui vous donne droit à des coupons annuels connus au préalable

■ d'une durée fixe de 4 ans

Mais...

■ possibilité de ne pas avoir de paiement des coupons fixes annuels pendant les 3 dernières années à la suite d'un remboursement anticipé à l'initiative de l'émetteur

Coût total en cas de conservation jusqu'à l'échéance finale

■ Maximum 5,00% de la valeur nominale du montant souscrit sur toute la durée de 4 ans si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.

À titre indicatif: au début de la période de souscription, ces frais s'élevaient à un pourcentage total de 3,00% de la valeur nominale du montant souscrit pour toute la durée de 4 ans. Vous trouverez plus d'informations concernant ces frais plus loin dans cette fiche produit.

Type de produit

Le produit proposé est un titre de créance avec droit au remboursement du capital investi. En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à payer certains montants (les intérêts) et à rembourser 100% du capital investi à l'échéance finale.

En cas de faillite ou en cas de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur et/ou du garant en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant initialement investi.

Vous trouverez les principaux risques liés à ce produit plus loin dans cette fiche produit.

Belfius Banque vous propose: Belfius Financing Company (LU) Callable 12/2027

Caractéristiques principales

Durée: 4 ans (du 27-12-2023 au 27-12-2027).

Avec la note structuré Belfius Financing Company (LU) Callable 12/2027, vous recevez chaque année des coupons fixes connus à l'avance.

Cet investissement a une durée maximum de 4 ans. Toutefois, après 1 an, l'émetteur a le droit de décider du remboursement anticipé de l'émission 10 jours ouvrables avant la date de remboursement anticipé (27-12-2024). Il est probable que l'émetteur ait intérêt à effectuer un remboursement anticipé de la note structurée en cas de baisse de son taux de refinancement.

Vous avez droit au remboursement intégral de votre capital investi, aussi bien à l'échéance qu'en cas de remboursement anticipé après 1 an. En cas de faillite ou en cas de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur et/ou du garant en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant initialement investi. Vous trouverez plus d'informations dans la rubrique « Risques ».

Objectif d'investissement

Ce produit offre à l'investisseur la perspective d'un rendement fixe, avec un coupons connus à l'avance la 1^{re} année de l'investissement et, s'il n'y a pas eu de remboursement anticipé après 1 an, des coupons fixes annuels jusqu'à l'échéance finale de l'investissement.

Vous avez droit à:

Date du coupon	Coupon brut annuel ¹	Coupon net annuel ²
27-12-2024	3,70%	2,59%
S'il n'y a pas eu de remboursement anticipé après un an		
27-12-2025	3,70%	2,59%
27-12-2026	3,70%	2,59%
27-12-2027	3,70%	2,59%

¹ Avant prélèvement du précompte mobilier de 30%

² Après prélèvement du précompte mobilier de 30%

Rendement actuariel : Si il y a eu un remboursement anticipé, rendement actuariel brut après la première année 3,70%. Ce rendement tient compte du prix d'émission de 100% et est calculé avant prélèvement du précompte mobilier de 30% (rendement actuariel net: 2,59%, après prélèvement du précompte mobilier de 30%). S'il n'y a pas eu de remboursement anticipé le rendement actuariel brut à l'échéance finale est de 3,70%. Ce rendement tient compte du prix d'émission de 100% et est calculé avant prélèvement du précompte mobilier de 30% (rendement actuariel net: 2,59%, après prélèvement du précompte mobilier de 30%).

À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale?

Ce produit ne sera pas coté sur un marché réglementé. En l'absence de marché actif d'acheteurs et de vendeurs indépendants de l'émetteur, il n'est pas garanti que vous puissiez vendre le produit avant l'échéance finale. Si vous vendez vous-même cet investissement avant l'échéance finale, le prix calculé par Belfius Banque peut être inférieur au prix d'émission auquel vous avez souscrit (par ex. en cas de détérioration de la solvabilité de l'émetteur ou de hausse du taux du marché), ce qui peut éventuellement entraîner une perte de capital. En cas de vente avant l'échéance finale, des taxes (e. a. TOB – voir rubrique « Fiscalité ») et des frais de courtage de 0,60% au maximum seront imputés, ainsi qu'un frais supplémentaire de maximum 0,75% sur la valeur du produit calculée par Belfius Banque. Vous trouverez également de plus amples informations dans cette fiche produit aux rubriques 'Coûts à charge de l'investisseur' et 'Risques' ('risque de liquidité' et 'risque de fluctuation du prix du titre de créance').

Belfius Financing Company (LU) Callable 12/2027

Titre de créance avec droit au remboursement du capital investi – décembre 2023

ISIN: BE6347915413

COÛTS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Commission de placement	Pas de commission de placement.
Frais uniques du produit	Pas de frais uniques du produit.
Frais courants du produit (inclus dans le prix d'émission de 100%)	<p>Tous les frais courants liés à la gestion et à la distribution de ce produit et déduits de sa valeur lors de la durée de l'investissement. Ces frais pourraient évoluer à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des conditions de marché pendant la période de souscription. Le montant total des frais inclus dans le prix d'émission ne dépassera toutefois pas 1,25% par an ou 5,00% (1,25% x 4 ans) au maximum de la valeur nominale du montant souscrit si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.</p> <p>À titre indicatif: au début de la période de souscription, ces frais s'élevaient à 0,75% par an, soit un total de 3,00% si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.</p>
Vente avant l'échéance finale	<p>Ce titre de créance ne sera pas coté sur un marché réglementé. L'investisseur désireux de vendre ses titres avant l'échéance finale est invité à prendre contact avec son interlocuteur en agence. Belfius Banque a l'intention d'assurer la liquidité, d'une part, par le biais de prix d'achat et de vente et, d'autre part, en se portant acquéreur, sauf circonstances exceptionnelles.</p> <p>Les principaux termes de l'engagement susmentionné de Belfius Banque sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">(i) des frais de courtage de 0,60% maximum sont dus sur les prix déterminés par Belfius Banque(ii) des frais de sortie sont dus par coupure investie: 3% si la durée résiduelle est supérieure à 2 ans, 2% si la durée résiduelle est supérieure à 1 an mais inférieure ou égale à 2 ans, 1% si la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an.(iii) un frais supplémentaire de maximum 0,75% sur la valeur du produit calculée par Belfius Banque <p>La valeur de marché indicative du titre de créance est consultable sur belfius.be via votre Belfius Direct Net ou via votre agence de Belfius.</p> <p>Après la clôture de la période de souscription Belfius communiquera les modifications importantes aux investisseurs via le site web www.belfius-financingcompany.lu.</p>

COÛT TOTAL EN CAS DE CONSERVATION JUSQU'À L'ÉCHEANCE FINALE (sur la base du montant minimum de souscription de 1.000 EUR)

Pourcentage maximal	<p>Maximum 5,00% de la valeur nominale du montant investi sur toute la durée de 4 ans.</p> <p>À titre indicatif: au début de la période de souscription, le pourcentage total était égal à 3,00% de la valeur nominale du montant souscrit sur toute la durée de 4 ans.</p>
Montant maximal absolu	<p>Maximum 50,00 euros par coupure de 1.000 euros sur toute la durée de 4 ans.</p> <p>À titre indicatif: au début de la période de souscription, le montant total des coûts était égal à 30,00 euros par coupure de 1.000 euros sur toute la durée de 4 ans.</p>

RISQUES

Cet instrument s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument.

Description des risques : les titres de créance comportent entre autres les risques suivants:

Risque de crédit	<p>En cas de faillite ou de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur ou du garant, en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque que le capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance. Dans ce cas, vous courez également le risque qu'un ou plusieurs coupons annuels ne soient pas payés. Si Belfius Banque est confrontée à de graves problèmes de solvabilité, l'organe de contrôle peut imposer une restructuration afin d'éviter la faillite. Dans ce cas, les titres de créance peuvent, sur décision de l'organe de contrôle, être entièrement ou partiellement annulés ou être convertis en instruments de capitaux propres (actions) (lesdits 'Bail-in'). De ce fait, même sans que l'émetteur ou le garant tombe effectivement en faillite, vous courez le risque de ne pas pouvoir récupérer des montants auxquels vous avez droit et de perdre entièrement ou partiellement le capital investi. L'exercice d'une mesure de résolution par l'organe de contrôle en vertu de la directive 2014/59/UE peut aussi porter sur la garantie fournie par Belfius Banque et avoir pour conséquence que vous ne puissiez pas invoquer la garantie fournie par Belfius Banque.</p>
Un risque de contre-performance en cas de remboursement anticipé	<p>L'émetteur dispose, après 1 an, du droit de procéder au remboursement anticipé. La possibilité d'un remboursement anticipé peut limiter le rendement final.</p>
Risque de liquidité	<p>Ce titre de créance ne sera pas coté sur un marché réglementé. En l'absence de marché actif d'acheteurs et de vendeurs indépendamment de l'émetteur, vous courez le risque de ne pouvoir vendre le produit avant l'échéance finale. Belfius Banque a l'intention d'assurer la liquidité, d'une part, par le biais de prix d'achat et de vente et, d'autre part, en se portant acquéreur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance finale devra les vendre au prix déterminé par Belfius Banque en fonction des paramètres de marché du moment (voir «risque de fluctuation du prix du titre de créance») qui pourraient conduire à un prix inférieur au prix d'émission (voir «Caractéristiques détaillées»). En cas de vente avant l'échéance finale, des taxes (e.a. TOB – voir rubrique 'Fiscalité') et des frais de courtage de 0,60% au maximum seront imputés, ainsi qu'un frais supplémentaire de maximum 0,75% sur la valeur du produit calculée par Belfius Banque (voir rubrique 'Coûts à charge de l'investisseur').</p>

Belfius Financing Company (LU) Callable 12/2027

Titre de créance avec droit au remboursement du capital investi – décembre 2023

ISIN: BE6347915413

Risque de fluctuation du prix du titre de créance (risque de marché)	Le prix de ce titre de créance fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En vendant anticipativement, le rendement actuariel obtenu peut différer en fonction du prix de vente fixé à cette date-là.
Risque d'inflation	Si l'inflation reste positive au cours des prochaines années, le rendement réel peut être négatif. Ce risque est d'autant plus grand en cas d'inflation élevée, comme c'est actuellement le cas.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les différents risques dans le prospectus ou sur belfius.be/risques-investissements.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les catégories de produits sur belfius.be/catégoriesdeproduits.

Belfius Financing Company (LU) Callable 12/2027

Titre de créance avec droit au remboursement du capital investi – décembre 2023

ISIN: BE6347915413

SOUSCRIPTION

Période de souscription	Du 30-11-2023 au 21-12-2023 inclus, avant 21 heures (sauf clôture anticipée).
Date de paiement	Le 27-12-2023. L'émetteur a le droit d'annuler l'émission jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date de paiement. Les investisseurs seront tenus au courant de cette annulation par l'émetteur ou par le garant.

CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

Emetteur	Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA.
Garant	Belfius Banque SA (notation S&P: A, perspective stable / Moody's: A1, perspective positive / Fitch: A-, perspective stable). Une notation (ou «rating») est donnée uniquement à titre indicatif et ne constitue aucunement une recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. L'agence de notation peut à tout moment suspendre, modifier ou retirer la notation. Vous trouverez plus d'informations concernant les notations de crédit sur belfius.be/notationdecredit . Vous pouvez également consulter les conseils de notation sur belfius.be/ratings .
Durée	Du 27-12-2023 au 27-12-2027.
Prix d'émission	100%; coupures de 1.000 euros.
Communication en cas de remboursement anticipé	L'investisseur sera averti par courrier d'un remboursement anticipé 4 jours ouvrables avant l'échéance anticipée.
Montant de l'émission	Le montant minimum de l'émission s'élève à 3.000.000 euros. Aucun montant maximum n'a été fixé.
Prix de remboursement à l'échéance finale	L'investisseur a droit à un prix de remboursement de 1.000 euros par coupure de 1.000 euros. En cas de faillite ou en cas de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur et/ou du garant en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant initialement investi.
Coupons	Coupons annuels bruts de 3,70% (coupons annuels nets de 2,59%) payables le 27-12 de chaque année ou le premier jour bancaire ouvrable suivant entre 2024 et 2027.
Rendements actuariels bruts et nets	Rendement actuariel brut et net en cas de remboursement anticipé Remboursement anticipé après 1 an (le 27-12-2024 ou le premier jour bancaire ouvrable suivant) : rendement actuariel brut 3,70% ¹ – rendement actuariel net 2,59% ² . Rendement actuariel brut et net à l'échéance finale : rendement actuariel brut 3,70% ¹ – rendement actuariel net 2,59% ² . ¹ Les rendements bruts tiennent compte du prix d'émission de 100%; ils sont calculés avant déduction du précompte mobilier de 30%. Ces derniers sont valables pour autant que la note structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale. ² Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100%; ils sont calculés après déduction du précompte mobilier de 30%. Ces derniers sont valables pour autant que la note structurée soit détenue dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.
DOSSIER-TITRES	La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent, en revanche, être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.
PROTECTION DES DÉPÔTS	Ce produit ne peut pas être considéré comme un dépôt et n'est pas protégé par le système belge de protection des dépôts. Pour plus d'informations: https://www.belfius.be/systemesdeprotection .
DROIT APPLICABLE	Ces titres de créance sont soumises au droit belge.
FISCALITÉ	En vertu de la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, le régime fiscal pour les investisseurs particuliers soumis à l'impôt des Personnes Physiques belge, (i.e. les personnes physiques résidents fiscaux belges) est comme suit: ▪ précompte mobilier libératoire: 30% sur les coupons. ▪ en cas de vente ou achat avant l'échéance: i) précompte mobilier libératoire de 30% sur les intérêts courus à charge du vendeur; l'acheteur recevra en liquide un montant équivalent à titre de bonification (cf. système de liquidation X/N) ii) taxe sur les opérations de Bourse (TOB) de 0,12% (max. 1.300 euros) en cas d'achat ou de vente avant l'échéance finale; lors de la période de souscription et à l'échéance finale, pas de TOB Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le prospectus de base ou vous renseigner auprès de Belfius Banque. Les investisseurs qui sont soumis à un autre régime fiscal que l'impôt des Personnes Physiques belge sont priés de s'informer du régime fiscal qui leur est applicable.
PROSPECTUS	Avant d'investir, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du 23-05-2023 (le Notes Issuance Programme), du premier supplément du 05-09-2023 et de tous les suppléments futurs éventuels. En cas de publication d'un supplément, les investisseurs ayant déjà souscrit au produit ont le droit de résilier leur souscription pendant 2 jours ouvrables. Ces suppléments sont insérés à la fin du prospectus de base, approuvés par la FSMA, ainsi que des Final Terms en anglais (du 29-11-2023) et du résumé du prospectus de base en français et en néerlandais. L'approbation du prospectus par la FSMA ne peut pas être considérée comme une recommandation de ce produit. Les documents ci-dessus sont disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assurent le service financier, ainsi que sur belfius.be ou sur belfius-financingcompany.lu .

Belfius Financing Company (LU) Callable 12/2027

Titre de créance avec droit au remboursement du capital investi – décembre 2023

ISIN: BE6347915413

SERVICE PLAINTES	Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service Gestion des plaintes (N° de colis 7908), place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à complaints@belfius.be . Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, Negotiation (N° de colis 7913), place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à negotiation@belfius.be . Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (https://www.belfius.be/retail/fr/ext-ombudsfin).
-------------------------	--

Conditions valables au 30-11-2023 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissement.

Éditeur responsable: Belfius Banque S.A. – Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – Tél. 02.222.11.11 – IBAN BE23 0529 0064 6991 – BIC GKCCBEBB
RPM Bruxelles T.V.A. BE 0403.201.185 – FSMA-n° 019649 A – MEZ 4944.

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **30-11-2023 au 21-12-2023 inclus**
avant 21 heures (sauf clôture anticipée)

dans votre agence Belfius
Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect
au 02 222 12 01 ou via «Contact» sur belfius.be.

Conseil en investissement

Date : 12/12/2023 14:42:40

Réf. : 000008313312943

Conseil via :

AGENCE 041970

pour Goblet Christian et fourni par HONDEKIJN MARIANNE

Chère Cliente, Cher Client,

Il nous tient à cœur de vous accompagner de façon optimale à chaque instant, notamment en matière d'investissements, c'est pourquoi nous vous proposons d'investir dans le PORTEFEUILLE Christian Goblet & Françoise Grimard.

Nous aimerions vous rappeler votre **stratégie** :

- Le but est : constituer un patrimoine.
- Vous avez indiqué que vous souhaitez investir dans ce portefeuille au moins 25.000,00 EUR dans des produits de la catégorie Comfort et que vous ne souhaitez pas investir dans des produits de la catégorie Dynamic.

Vous avez également indiqué que vous n'avez aucune préférence en matière de durabilité.

1. L'instrument financier



BE6347915413 - Belfius Financing Company (LU) Callable 12/2027

Titre de créance donnant droit au remboursement du capital investi en EUR, qui paie un taux d'intérêt annuel fixe, mais donne à l'émetteur le droit de rembourser l'obligation une fois après la première année, à une date fixe (option call).

- Horizon d'investissement recommandé : 4 année(s)
- Ce produit appartient à la catégorie : Comfort
- Ce produit :
 - investit au moins 15% dans des investissements durables au sens du Règlement SFDR.
 - investit au moins 0% dans des investissements écologiquement durables qui respectent la Taxonomie Européenne.
 - mise sur la gestion active des incidences négatives sur le(s) facteur(s) de durabilité suivant(s) : Émissions de gaz à effet de serre, Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales, Exposition à des armes controversées (mines antipersonnelles, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)
- Le montant lié à l'investissement : 32.000,00 EUR (hors éventuels coûts et taxes)

Avant de vous décider, lisez attentivement les documents d'information afin de bien comprendre les caractéristiques, les risques et les frais.

2. Notre conseil

Afin de vous fournir ce conseil :

- Nous avons vérifié qu'il correspond à votre **stratégie** et plus particulièrement :

- Nous avons vérifié que l'**horizon d'investissement** de ce produit est en ligne avec la durée pendant laquelle vous souhaitez investir (jusqu'à 5 ans).
- Nous avons tenu compte du **but** que vous poursuivez.
- Nous avons tenu compte de votre **tolérance au risque**.
- Nous avons examiné vos **connaissances**. Nous en avons conclu que vous comprenez les caractéristiques essentielles de ce produit et que vous pouvez en évaluer les risques.
- Nous avons constaté que votre **situation financière** actuelle vous permet de supporter les éventuelles pertes liées à cet investissement. De plus, notre avis tient compte du montant que vous souhaitez mettre de côté (votre réserve financière comme établie dans votre profil) et des projets que vous nous avez communiqués.
- Nous avons vérifié dans quelle mesure l'opération que vous envisagez influence la composition actuelle de votre portefeuille. Nous pouvons donc confirmer que cet investissement n'entraîne pas de concentration significative de votre portefeuille.

Investir comporte des risques. Dès lors, il est essentiel que vous suiviez l'évolution de vos investissements. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre conseiller financier.

3. La validité de ce conseil

Ce conseil tient compte de votre portefeuille et de vos besoins tels que nous les connaissons actuellement.

L'opération doit être signée dans les délais qui vous ont été communiqués.

Votre situation personnelle a-t-elle changé ? Vous avez besoin d'un délai supplémentaire pour étudier votre investissement ? Nous nous ferons un plaisir de réévaluer ensemble votre situation.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter !

Cordialement
Votre conseiller financier

Achat pour PORTEFEUILLE Christian Goblet & Françoise Grimard

Simulation de coût personnalisée

Ce document comporte une simulation personnalisée des frais pour l'investisseur.

Dans la fiche "Que signifie la transparence des coûts de MiFID pour vous?", disponible sur www.belfius.be/tarifs et dans votre agence, vous trouverez plus d'informations sur les différents frais et les différentes taxes pour ce produit.

Concrètement, vous trouverez ci-dessous un aperçu des frais cumulés et leur impact sur le rendement annuel sur base du montant (indicatif) réel que vous souhaitez investir dans ce produit.

Contre-valeur indicative en euro du produit dans lequel vous souhaitez investir: 32.000,00 EUR.

Aperçu des frais lorsque vous achetez ce produit et vous le détenez en portefeuille

Les pourcentages dans l'aperçu ci-dessous sont calculés sur base de la contre-valeur indicative ci-dessus en euro.

Frais de services d'investissement et services auxiliaires

Frais uniques en cas d'achat

0 EUR (soit 0 %)

Frais récurrents en cas de détention de ce produit

0 EUR (soit 0 %)

Frais de transaction en cas d'achat

0 EUR (soit 0 %)

Frais de services auxiliaires en cas de détention de ce produit

0 EUR (soit 0 %)

Frais marginaux en cas d'achat

0 EUR (soit 0 %)

Incitations (B)

En cas d'achat:

0,00 EUR (soit 0,000 %)

En cas de détention de ce produit:

0,00 EUR (soit 0,000 %)

Frais liés au produit (hors incitations)

Frais uniques en cas d'achat

0 EUR (soit 0 %)

Frais récurrents en cas de détention de ce produit (E)

Maximum 400,00 EUR (soit 1,250 %) sur base annuelle.

Frais de transaction en cas de détention de ce produit

0 EUR (soit 0 %)

Frais marginaux en cas d'achat

0 EUR (soit 0%)

Aperçu des frais totaux en cas d'achat

Frais de services d'investissement et services auxiliaires <i>dont les taxes (A)</i>	0,00 EUR	0,000 %
Incitations (B)	0,00 EUR	0,000 %
Frais liés au produit (hors incitations)	0,00 EUR	0,000 %
Total	0,00 EUR	0,000 %

Vous souhaitez obtenir la répartition des coûts d'achat séparément dans un document ? Les experts dans votre agence se feront un plaisir de vous aider.

Les frais cumulés, leur impact sur le rendement annuel et les pics ou fluctuations de coûts
Les pourcentages dans l'exemple ci-dessous montrent l'impact des frais sur le rendement annuel en cas de vente avant l'échéance ou en cas de remboursement à échéance.
Nous ne tenons pas compte d'une éventuelle moins-value ou plus-value du produit en conséquence d'une baisse ou d'une hausse du prix.

	En cas de vente après 1 an		En cas de vente après 2 ans		En cas de remboursement à échéance 27/12/2027 (C)	
Frais de services d'investissement et services auxiliaires <i>dont les taxes (A)</i>	470,40 EUR	1,470 %	470,40 EUR	0,735 %	0,00 EUR	0,000 %
Incitations (B)	0,00 EUR	0,000 %	0,00 EUR	0,000 %	0,00 EUR	0,000 %
Frais liés au produit (hors incitations)	400,00 EUR	1,250 %	800,00 EUR	1,250 %	1.600,00 EUR	1,250 %
Total	870,40 EUR	2,720 %	1.270,40 EUR	1,985 %	1.600,00 EUR	1,250 %

(A) Ce poste comprend toutes les taxes liées aux transactions (p. ex. TOB). Cependant, les autres taxes, en particulier les taxes liées aux revenus d'investissements (par exemple, le précompte mobilier) ne font pas partie de l'aperçu des frais ci-dessus.

(B) Paiements que Belfius Banque reçoit de l'émetteur pour le service d'investissement que la banque fournit à l'investisseur.

(C) Les frais récurrents et frais de transaction en cas de remboursement au 27/12/2027 sont calculés sur base d'une période de 4 ans.

(E) Le taux mentionné pour le frais lié au produit concerne un taux maximum.

Les éventuels frais fixes non liés aux transactions (par exemple le frais fixe annuel par dossier-titres) et les frais exceptionnels (par exemple, les frais de transfert en dehors de Belfius Banque) ne sont pas inclus dans l'aperçu des coûts ci-dessus. Pour connaître les tarifs applicables, veuillez consulter la fiche " Tarifs des principales opérations de placement", disponible sur www.belfius.be/tarifs et dans votre agence.

Cette simulation de coût personnalisée reflète fidèlement la réalité en date du 12 décembre 2023.